

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS 75006 PARIS (FRANCE)

TÉL. (1) 46 33 42 47

C.C.P. 1248.74-N PARIS

Du mardi au vendredi: 9 h / 12 h - 14 h / 18 h 30

n° 1172

Hebdomadaire - 19 février 1987 - 3F

D 1172 CUBA: DOCUMENT D'AMNESTY INTERNATIONAL -

La section française d'Amnesty International vient de publier en français le document élaboré en novembre 1986 par le bureau de Londres sur "Cuba, emprisonnement politique". Ce dossier fait le point des informations d'Amnesty International "sur les conditions d'emprisonnement, notamment sur le régime particulier des <plantados>, sur les prisonniers d'opinion, sur l'emprisonnement des Témoins de Jéhovah et des Adventistes du 7e jour, sur la peine de mort, et enfin sur les conditions d'arrestation, les procédures judiciaires et le déroulement des procès".

La question des prisonniers politiques à Cuba a périodiquement nourri les polémiques internationales. Elle a rebondi au moment de la publication de la célèbre interview de Fidel Castro sur la religion (cf. DIAL D 1071) (En édition française: Fidel Castro, Entretiens sur la religion, Editions du Cerf, 1986). Depuis quelques années, cependant, plusieurs prisonniers "contre-révolutionnaires" ont quitté leur prison et Cuba, suite aux pressions internationales. Le 15 septembre 1986,112 d'entre eux étaient encore élargis. Dernier en date, Gutiérrez Menoyo quittait Cuba pour l'Espagne le 20 décembre 1986.

Nous donnons ci-après l'introduction du document d'Amnesty International, avec l'aimable autorisation de la section française.

- Note DIAL

EMPRISONNEMENT POLITIQUE À CUBA

INTRODUCTION

Pendant les premières années de la révolution qui amena Fidel Castro au pouvoir en janvier 1959, des milliers d'opposants politiques ont été jugés par les Tribu-naux révolutionnaires et déclarés coupables de crimes contre la sécurité de l'Etat, sous l'inculpation "d'activités contre-révolutionnaires" (chef d'inculpation recouvrant toutes sortes d'activités politiques, dont l'opposition politique armée) et de crimes contre la sécurité de l'Etat commis en liaison avec ces activités. Ámnesty International détient des preuves donnant à penser que les procédures sommaires suivies dans ces procès ne se sont pas toujours conformées aux règles internationalement reconnues pour un procès équitable; il apparait par exemple que les droits de la défense ont été sévèrement limités. Les peines prononcées par les Tribunaux révolutionnaires (abolis en 1973) ont été sévères, atteignant souvent jusqu'à 60 et 90 ans de prison. La peine capitale a également été très souvent appliquée dans la période qui a immédiatement suivi la révolution: des centaines de prisonniers politiques ont été condamnés par les Tribuanux révolutionnaires et fusillés. Dans les années 70, le système judiciaire a connu un certain nombre de changements. Par exemple, le nouveau Code pénal, promulgué en 1979, fixe à vingt ans la peine maximale pour les crimes non passibles de la peine de mort, et à trente ans la peine de substitution à la peine capitale. On croit savoir que, conformément à l'article 3.2° du nouveau Code, selon lequel "... la nouvelle loi s'applique aux crimes commis antérieurement à son entrée en viqueur, si elle est plus favorable à l'accusé", ceux qui purgeaient encore leur peine de prison à ce moment ont vu leur peine réduite en conséquence.

En septembre 1978, le gouvernement a annoncé un programme d'élargissement qui a abouti à la libération de près de 4.000 prisonniers politiques entre décembre 1978

et la fin de 1979. Parmi les bénéficiaires, il y avait des centaines de "plantados", catégorie de prisonniers connus pour leur refus, par conviction politique, de participer aux programmes gouvernementaux de "réhabilitation" (ces programmes comportaient à l'origine la participation des prisonniers à une rééducation politique et à un travail manuel rémunéré, mais par la suite la "réhabilitation" se serait concentrée uniquement sur les plans de travail), ainsi que par leur refus de porter l'uniforme de la prison que revêtent les prisonniers de droit commun par opposition aux politiques. Quelque 250 "plantados" n'ont pas bénéficié des libérations de 1979 et sont restés dans plusieurs prisons, principalement celle de Combinado del Este, à La Havane, de Boniato dans la province d'Oriente et de Kilo 7 près de Camagüey (pour plus de détails sur les "plantados" et sur les conditions régnant dans ces prisons, voir plus loin).

Depuis lors, un certain nombre d'entre eux ont été libérés à l'expiration de leur peine, tandis que beaucoup d'autres auraient été retenus pendant des périodes variables à l'expiration de celle i. On a connu cinquante cas de détention prolongée au-delà de la fin de la peine, entre 1977 et 1983. Tous les intéressés ont toutefois été libérés par la suite. Amnesty International est intervenue auprès du gouvernement cubain en faveur des prisonniers condamnés de nouveau, en faisant valoir qu'ils étaient maintenus en détention à la suite de procédures sommaires, non conformes aux règles internationalement reconnues.

La pratique consistant à ne pas libérer des prisonniers politiques à l'expiration de la peine prononcée à l'origine, semble être apparue vers le milieu des années 70, époque à laquelle, selon des statistiques officielles, des prisonniers condamnés à dix ou douze ans n'ont été libérés qu'après avoir passé une à quatre années de plus en prison. Sauf rares exceptions, il est apparu qu'on n'avait pas eu recours à des procédures judiciaires régulières pour condamner à nouveau les intéressés. Dans quelques cas, les prisonniers auraient fait l'objet de procès sommaires sous des inculpations telles que "attitude de rebellion", souvent pour avoir participé à une grève de la faim, refus de travailler et/ ou de porter l'uniforme de prisonnier. (Les "Plantados" auraient dénoncé que ces règlements et travaux constituaient la négation de leur statut de prisonniers politiques). La plupart d'entre eux, cependant, ont simplement été informés verbalement par les gardiens qu'ils avaient été condamnés à une peine de prison supplémentaire, habituellement d'un ou deux ans. Cependant, certains d'entre eux se sont vu remettre des documents paraissant être des documents judiciaires officiels, selon lesquels une nouvelle condamnation avait été prononcée.

A la suite d'une grève de la faim menée par onze "Plantados" à la prison de Boniato en octobre/novembre 1982, pour protester contre leur maintien en détention après l'expiration de peines de longue durée, beaucoup ont été transférés au quartier de haute sécurité de la prison, et les autorités leur auraient annoncé leur libération comme imminente. Entre les derniers mois de 1982 et août 1983, environ 35 "Plantados" ont été libérés des prisons de Boniato et de Combinado del Este. Beaucoup avaient purgé deux ans de plus que leur peine d'origine.

L'un des prisonniers politiques purgeant une peine de longue durée qui ont été libérés en 1983 était Raul del Valle Vilardel. Arrêté le 7 novembre 1961 et condamné à vingt ans de prison par le Tribunal révolutionnaire de La Havane, il devait être libéré en novembre 1981. Pourtant, ce n'est que le 6 avril 1983 qu'il est sorti de la prison de Boniato, 21 ans et 5 mois après son arrestation. Un document officiel remis à Raul del Valle par les services pénitentiaires le jour de sa libération mentionne la condamnation prononcée et les dates d'arrestation et de libération, mais ne donne aucune explication de sa non-libération à la fin des vingt ans.

Amnesty International n'a pas été en mesure d'établir si des prisonniers ont ainsi été condamnés à nouveau au cours des deux ou trois dernières années, mais on pense que des détenus ont pu être jugés une deuxième fois en cours de peine, pour tentative d'évasion ou pour manquement à la discipline de la prison.

Les estimations du nombre de prisonniers politiques à Cuba aujourd'hui varient de plusieurs centaines à plusieurs milliers. Comme il est difficile d'obtenir des informations à partir de sources situées dans le pays, Amnesty International n'est pas à même de donner un nombre précis. L'organisation possède les noms de quelque 500 prisonniers avec des détails sur leur cas, mais ce nombre ne se rapporte qu'à des prisonniers détenus dans des prisons fermées (par opposition aux autres types de régimes pénitentiaires où les prisonniers travaillent, par exemple sur des chantiers de construction), et de ce fait, le nombre véritable est plus important.

Au moment où nous écrivons, Amnesty International a reçu les noms de quelque 90 prisonniers politiques remis en liberté au cours de 1986, certains à la fin de leur peine et d'autres à la suite d'interventions de délégations étrangères. On y trouve beaucoup de "Plantados" ayant purgé de longues peines. En septembre 1986, un groupe de 68 anciens prisonniers politiques et de membres de leurs familles est arrivé à Miami. Certains n'avaient été libérés que quelques jours avant, mais beaucoup l'avaient été plus tôt cette année ou au cours de 1985.

Abonnement annuel: France 320 F - Etranger 380 F - Avion 450 F Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441